PEKIN (MPE-Média) – Un second quota de droits à l'exportation de plus de 15.000 tonnes de terres rares, ces matières utilisées par la plupart des industries hight tech et de défense, a été annoncé en début de semaine sur son site internet par le Ministre chinois du commerce au titre de l'année 2013.

Ce 2e quota annoncé pour 2013 comprend 13.800 tonnes de terres rares dites légères et un peu plus de 1.600 tonnes de terres rares dites lourdes, précise le communiqué du ministère chinois du commerce.

Cette annonce porte à 31.000 tonnes le volume des exportations de terres rares autorisées par Pékin, le quota admis pour le premier semestre 2013 s'étant élevé à 15.500 tonnes.

La Chine détient plus de 90% des ressources mondiales en terres rares avérées et en cours d'exploitation. Elle constitue le premier marché mondial et représente près de 50% des volumes négociés pour la seule Asie, où la demande en terres rares utilisées pour la production d'aciers électriques continue à augmenter fortement, précise le site internet Mineweb citant un consultant new-yorkais.

Jo Gatsby


La lettre et le site
Des Matières premières
et de L'Energie
MPE MEDIA
Au cœur des Matières Premières
ww.mpe-media.com